

UNION DES COMORES

Unité-Solidarité-Développement

Le Président



Moroni, le

02/03/2026
033

DECRET N° 26-033/PR

Portant nomination d'un Chef de pôle
de soutien à l'action gouvernementale

LE PRESIDENT DE L'UNION,

- VU la Constitution de l'Union des Comores du 23 décembre 2001, révisée par le référendum du 30 juillet 2018 ;
- VU le décret N°24-107/PR du 06 août 2024, portant refonte de l'organisation, du fonctionnement, et des attributions du Secrétariat Général du Gouvernement ;
- VU le décret 25-140/PR du 12 décembre 2025, portant révision de l'organisation et des missions des services de la Présidence de l'Union des Comores ;
- VU le décret N°26-030/PR du 05 février 2026, portant composition du Gouvernement de l'Union des Comores.

D E C R E T E :

ARTICLE 1^{er} : Monsieur ANFANI HAMADA BACAR est nommé Chef de pôle de soutien à l'action gouvernementale au sein du Secrétariat Général du Gouvernement en remplacement de Monsieur HACHIM RAMIARA IBRAHIM.

ARTICLE 2 : Le présent décret sera enregistré, publié au Journal Officiel de l'Union des Comores et communiqué partout où besoin sera.



AZALI Assoumani